

## **baccalauréat Session juin 2016**

---

## SOMMAIRE

<b>Fiche 1</b> Principaux chiffres du bac 2016	p. 2
<b>Fiche 2</b> Calendrier des épreuves et des résultats	p. 3
<b>Fiche 3</b> Le baccalauréat poursuit sa modernisation	p. 6
<b>Fiche 4</b> Le dispositif de lutte contre la fraude	p. 9
<b>Fiche 5</b> Les inscrits au baccalauréat toutes séries confondues	p. 10
<b>Fiche 6</b> Les inscrits au baccalauréat général	p. 11
<b>Fiche 7</b> Les inscrits au baccalauréat technologique	p. 13
<b>Fiche 8</b> Les inscrits au baccalauréat professionnel	p. 16
<b>Fiche 9</b> Les inscrits au baccalauréat non scolaires	p. 18
<b>Fiche 10</b> La consultation des copies par les candidats	p. 19

### Contact presse

Mathilde Buttefey  
Communication  
Rectorat  
10, rue de la Convention  
25030 Besançon Cedex  
Tél. 03 81 65 49 38  
06 76 62 69 81  
[mathilde.buttefey@ac-besancon.fr](mailto:mathilde.buttefey@ac-besancon.fr)

## Principaux chiffres baccalauréat session 2016

### 36 centres d'examens

Tous baccalauréats confondus et toutes épreuves anticipées comprises.

### + de 3 000 correcteurs dont,

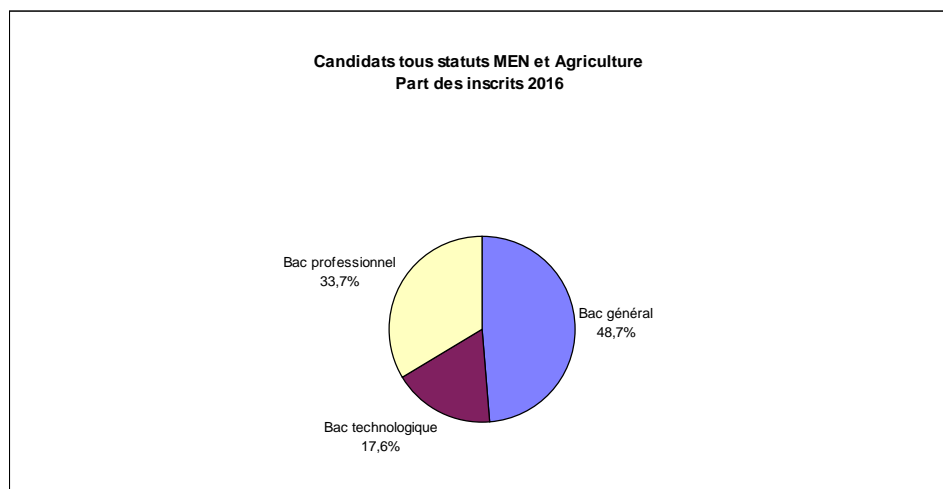
- 1 500 correcteurs pour le bac général et technologique (et 1 200 interrogateurs pour le bac général et technologique)
- 1 650 correcteurs pour le bac professionnel

### + de 63 000 copies à corriger pour le bac général et technologique environ 20 000 épreuves orales à organiser

### 12 638 candidats, scolaires et non scolaires (+ 391 inscrits par rapport à 2015) :

- 10 740 candidats scolaires inscrits au baccalauréat de l'Éducation nationale - MEN (+ 258) ;
- 911 candidats scolarisés dans un lycée ou une maison familiale rurale et préparant un bac technologique ou professionnel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - MAAF (- 8) ;
- 987 candidats non scolarisés (apprentis, candidats libres, ...) (+ 141)
  - 820 d'entre eux présenteront les épreuves des séries générales, technologiques et professionnelles du ministère de l'Éducation nationale
  - 167 celles des séries technologiques et professionnelles de l'agriculture.

### Candidats scolaires et non scolaires de l'Éducation nationale et de l'agriculture




Source rectorat – base OCEAN

**16 ans** : candidat le plus jeune – bac général

**52 ans** : doyen des candidats – bac professionnel

### 958 candidats en situation de handicap bénéficiant d'un aménagement d'épreuves

- 274 en bac général
- 143 en bac technologique
- 372 en épreuves anticipées pour les bacs généraux et technologiques
- 169 en bac professionnel



**#BAC2016**  
**LE CALENDRIER**

**ÉPREUVES ÉCRITES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL**

**MÉTROPOLE**

	SÉRIE LITTÉRAIRE	SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	SÉRIE SCIENTIFIQUE
<b>Mercredi 15 juin</b>	Philosophie 8h - 12h	Philosophie 8h - 12h	Philosophie 8h - 12h
<b>Jeudi 16 juin</b>	Histoire - géographie 8h - 12h	Histoire - géographie 8h - 12h	Histoire - géographie 8h - 11h
<b>Vendredi 17 juin</b>	LV1 14h - 17h	LV1 14h - 17h	LV1 14h - 17h
<b>Lundi 20 juin</b>	Littérature 8h - 10h	Sciences économiques et sociales 8h - 12h ou 13h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Mathématiques 8h - 12h
<b>Mardi 21 juin</b>	LV2 étrangère 14h - 17h LV2 régionale 14h - 17h	LV2 étrangère 14h - 16h LV2 régionale 14h - 16h	Physique et chimie 8h - 11h30 LV2 étrangère 14h - 16h LV2 régionale 14h - 16h
<b>Mercredi 22 juin</b>	Arts (épreuve écrite) 14h - 17h30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 14h - 17h Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 14h - 17h Mathématiques 8h - 11h	Mathématiques 8h - 11h	Sciences de la vie et de la Terre 14h - 17h30 Écologie, agronomie et territoires 14h - 17h30 Sciences de l'ingénieur 14h - 18h

Les dates des épreuves orales et pratiques sont fixées par les recteurs, dans chaque académie.



# #BAC2016 LE CALENDRIER



© education.gouv.fr - janvier 2016

## ÉPREUVES ÉCRITES DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

### MÉTROPOLE

	ST2S	STMG	HÔTELLERIE
Mercredi 15 juin	Philosophie 8h - 12h	Philosophie 8h - 12h	Philosophie 8h - 12h
Jeudi 16 juin	Histoire - géographie 8h - 10h30 Mathématiques 14h - 16h	Histoire - géographie 8h - 10h30 Mathématiques 14h - 17h	Environnement du tourisme 14h - 17h
Vendredi 17 juin	LV1 14h - 16h	LV1 14h - 16h	
Lundi 20 juin	Sciences physiques et chimiques 8h - 10h Sciences et techniques sanitaires et sociales 14h - 17h	Épreuve de spécialité 14h - 18h	Gestion hôtelière et mathématiques 13h - 17h30
Mardi 21 juin	LV2 étrangère 14h - 16h LV2 régionale 14h - 16h	Management des organisations 8h - 11h LV2 étrangère 14h - 16h LV2 régionale 14h - 16h	Sciences appliquées et technologies 14h - 17h
Mercredi 22 juin	Biologie et physiopathologie humaines 8h - 11h	Économie - droit 8h - 11h	

Les dates des épreuves orales et pratiques sont fixées par les recteurs, dans chaque académie.



	STL		STI2D	STD2A
	Biotechnologies	Sciences physiques et chimiques en laboratoire		
Mercredi 15 juin	Philosophie 8h - 12h	Philosophie 8h - 12h	Philosophie 8h - 12h	Philosophie 8h - 12h
Jeudi 16 juin	Mathématiques 14h - 18h	Mathématiques 14h - 18h	Mathématiques 14h - 18h	Mathématiques 14h - 17h
Vendredi 17 juin	LV1 14h - 16h	LV1 14h - 16h	LV1 14h - 16h	LV1 14h - 16h
Lundi 20 juin	Chimie - biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 14h - 18h	Chimie - biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 14h - 18h	Enseignements technologiques transversaux 14h - 18h	Analyse méthodique en design et arts appliqués 14h - 18h
Mardi 21 juin	LV2 étrangère 14h - 16h LV2 régionale 14h - 16h	LV2 étrangère 14h - 16h LV2 régionale 14h - 16h	LV2 étrangère 14h - 16h LV2 régionale 14h - 16h	LV2 étrangère 14h - 16h LV2 régionale 14h - 16h
Mercredi 22 juin	Physique - chimie 8h - 11h	Physique - chimie 8h - 11h	Physique - chimie 8h - 11h	Physique - chimie 8h - 10h

Les dates des épreuves orales et pratiques sont fixées par les recteurs, dans chaque académie.



# #BAC2016 LE CALENDRIER



e.education.gouv.fr - janvier 2016

## ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

### SESSION DE JUIN

Les épreuves générales écrites sont communes à tous les candidats.

	<i>Métropole Mayotte</i>	<i>La Réunion</i>	<i>Guadeloupe Martinique</i>	<i>Guyane</i>	<i>Saint-Pierre- et Miquelon</i>	<i>Polynésie française</i>
Français	Mercredi 15 juin 9h30-12h	Mercredi 15 juin 10h30-13h	Mardi 14 juin 14h-16h30	Mardi 14 juin 14h-16h30	Mardi 14 juin 15h-17h30	Mardi 14 juin 8h-10h30
Histoire- géographie et éducation civique	Mercredi 15 juin 14h-16h	Mercredi 15 juin 15h-17h	Mercredi 15 juin 14h30-16h30	Mercredi 15 juin 15h30-17h30	Mercredi 15 juin 16h30-18h30	Mercredi 15 juin 9h30-11h30
Arts appliqués et cultures artistiques	Jeudi 16 juin 10h-11h30	Jeudi 16 juin 11h-12h30	Mercredi 15 juin 12h30-14h	Mercredi 15 juin 13h30-15h	Mercredi 15 juin 14h30-16h	Mercredi 15 juin 7h30-9h
Prévention, santé et environ- nement	Vendredi 17 juin 9h30-11h30	Vendredi 17 juin 10h30-12h30	Vendredi 17 juin 12h30-14h30	Vendredi 17 juin 13h30-15h30	Vendredi 17 juin 14h30-16h30	Vendredi 17 juin 7h30-9h30
Économie- droit Économie- gestion	Vendredi 17 juin 14h-16h30 14h-16h	Vendredi 17 juin 15h-17h30 15h-17h	Vendredi 17 juin 15h-17h30 15h-17h	Vendredi 17 juin 16h-18h30 16h-18h	Vendredi 17 juin 17h-19h30 17h-19h	Vendredi 17 juin 10h-12h30 10h-12h
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	Épreuves pratiques et écrites sur support informatique : du lundi 30 mai au vendredi 10 juin 2016, à partir de 8h					

Les dates des épreuves orales et pratiques sont fixées par les recteurs, dans chaque académie.

La date de publication des résultats du premier groupe est fixée au mardi 5 juillet 2016, y compris pour le baccalauréat professionnel et rattrapage possible (épreuves orales de contrôle) le jeudi 7 juillet.

Tous les résultats en ligne sur le site académique [www.ac-besancon.fr](http://www.ac-besancon.fr)

## Le baccalauréat poursuit sa modernisation

---

Comme depuis 2015, les épreuves écrites du bac commencent en milieu de semaine et ménageront ainsi une pause d'un week-end.

L'organisation de la session 2016 du baccalauréat connaît **deux nouveautés** :

- un calendrier réaménagé pour les épreuves terminales des séries générales et technologiques. L'épreuve de philosophie des séries générales et technologiques se déroule en même temps et non plus par demi-journée décalée ;
- de nouvelles dispositions en faveur des candidats scolaires ajournés aux examens à la session précédente.

### Épreuves écrites sur six jours

Pour la seconde année consécutive depuis l'instauration de la reconquête du mois de juin, afin d'assurer l'égalité de traitement entre tous les candidats, les épreuves écrites des séries générales et technologiques se déroulent sur six journées, **du mercredi 15 au mercredi 22 juin** inclus (au lieu de cinq journées les années précédentes). Cet étalement sur un jour de plus garantira des journées de huit heures d'épreuves au maximum pour les candidats bénéficiant d'un temps de composition majoré d'un tiers.

### Possibilités de visioconférence et de web conférence

Afin de proposer de meilleures conditions de passation des épreuves, certains candidats peuvent désormais passer à distance leurs épreuves orales obligatoires grâce à des visioconférences ou des web conférences.

L'académie de Besançon compte quatre candidats concernés : ils ont passé une épreuve orale obligatoire de néerlandais le 1<sup>er</sup> juin par visio/web-conférence au rectorat.

Ce dispositif s'adresse à des candidats au profil très spécifique : des candidats géographiquement éloignés des centres d'examen, des candidats handicapés, hospitalisés ou incarcérés qui ne peuvent se déplacer jusqu'au centre d'examen. Ces candidats sont avertis par le recteur qui veille à maintenir le principe d'égalité entre tous les candidats à l'examen. Le recteur s'assure de la qualité, de la sécurité et de la confidentialité des échanges entre le candidat et l'examineur. Un surveillant est présent auprès du candidat pour contrôler le bon déroulement de l'épreuve. Par ailleurs, des réunions de jurys peuvent également se tenir en visioconférence ou en web conférence.

### La dématérialisation du livret scolaire

En 2015, l'académie de Besançon et trois autres académies (Rennes, Reims et Toulouse) ont entrepris l'expérimentation de la nouvelle application « Livret scolaire du lycée (LSL) » en série ST2S.

Cette application s'étend cette année pour permettre les délibérations de jurys dématérialisées et anonymes.

L'extension de ce dispositif va être progressive jusqu'en 2020 avec la généralisation dans les séries technologiques et générales et le déploiement dans la voie professionnelle à partir de 2017.

## Nouvelles modalités pour les épreuves de remplacement (de septembre)

Cette année, contrairement aux années précédentes, les candidats absents totalement ou partiellement aux épreuves du premier groupe de la session normale et inscrits aux épreuves de remplacement subissent uniquement les épreuves auxquelles ils ne se sont pas présentés.

Les candidats qui, pour une cause de force majeure dûment constatée, n'ont pu subir tout ou partie des épreuves de la session organisée à la fin de l'année scolaire peuvent, avec l'autorisation du recteur, se présenter à tout ou partie des épreuves de remplacement organisées en septembre (à l'exclusion des épreuves d'EPS et des épreuves facultatives).

Les épreuves de remplacement sont strictement réservées aux candidats qui n'ont pas pu se présenter aux épreuves de juin, soit du premier groupe, soit du second groupe s'ils ont été admis à les subir.

Les épreuves subies par anticipation donnent lieu de même à l'organisation d'épreuves de remplacement. Le candidat doit subir à nouveau toutes les épreuves de sa série même si il a composé dans certaines d'entre elles (sauf l'épreuve de TPE pour le baccalauréat général).

## Lutte contre le décrochage scolaire

### - De nouvelles dispositions en faveur des candidats ajournés aux examens

Pour réduire les sorties sans diplôme, deux dispositions en faveur des candidats ajournés aux examens des baccalauréats, CAP, BT et BTS sont effectives à la session 2016. Dans toutes les voies de formation, les élèves auront la possibilité de conserver leurs notes supérieures à dix et de préparer à nouveau l'examen dans leur établissement d'origine.

#### Conservation des notes au baccalauréat

Lors de cette session 2016, tous les candidats qui se présentent après un échec aux baccalauréats général et technologique peuvent conserver les notes obtenues à la session 2015, égales ou supérieures à 10, lorsqu'ils se présentent à nouveau dans la même série. Les notes qu'ils peuvent conserver sont celles des épreuves du premier groupe, dans la limite des cinq sessions consécutives suivant la première session à laquelle ils se sont présentés. Les candidats qui bénéficient de ce dispositif peuvent aussi se voir attribuer une mention.

#### Redoublement de droit

Dès la rentrée 2016, les élèves qui auront échoué aux examens du baccalauréat, du CAP, du BT et du BTS auront le droit de redoubler, l'année qui suit immédiatement cet échec, dans leur établissement d'origine.

Cette mesure concernera tous les candidats scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat.

#### De nouvelles formes de scolarisation

Ces mesures généralisent une approche plus modulaire de l'examen et surtout plus personnalisée.

Ainsi, cette nouvelle préparation de l'examen se fait selon des modalités adaptées au niveau des connaissances et de compétences que les élèves auront acquises dans les matières d'enseignement correspondant aux épreuves de l'examen.

## - Offrir une deuxième chance aux lycéens décrocheurs

Pour lutter contre le décrochage, l'académie a ouvert deux micro-lycées : le dispositif micro-lycée s'inscrit dans le champ des dispositifs visant à raccrocher des élèves ayant interrompu leur scolarité au lycée depuis quelques semaines / mois, voire quelques années, volontaires, et souhaitant s'investir dans un projet de retour en formation initiale visant l'obtention d'un baccalauréat et une poursuite d'études.

### Deux micro-lycées dans l'académie :

- Armand Peugeot de Valentigney depuis la rentrée 2013
- Louis Pergaud de Besançon depuis la rentrée 2014

Les micro-lycées accueillent des élèves dont la moyenne d'âge se situe entre 20 et 21 ans. Le planning des cours est adapté aux besoins et aux possibilités de chacun, certains élèves étant obligés de poursuivre une activité professionnelle.

À ce jour, on compte dix-huit élèves à Valentigney et dix-neuf à Besançon. Ils ont intégré le dispositif au sein de quatre filières : littéraire, économique et sociale, scientifique, sciences et technologies du management et de la gestion.

37 micro-lycéens inscrits au bac 2016

## Offrir plus de débouchés dans le supérieur

### Des places réservées en STS et IUT

La loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013 s'est donné pour objectif de faciliter l'admission des bacheliers professionnels en STS (sections de techniciens supérieurs) et des bacheliers technologiques en IUT (instituts universitaires de technologie). Dans ce but, elle prévoit qu'au sein de chaque académie, une commission fixe un pourcentage minimal de titulaires de ces baccalauréats dans les formations concernées en prenant en compte la spécialité de chaque diplôme. Cette commission est composée de représentants de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur et des régions.

### Dans l'académie, pour la rentrée 2016 :

786 places réservées pour les bacheliers professionnels en BTS (39 % des places)

437 places pour bacheliers les technologiques en IUT (32 % des places)

Les décisions de cette commission ont été fixées sous forme d'arrêté rectoral, qui a indiqué le nombre de candidats de bac pro attendu en BTS et le nombre de bac techno attendu en DUT.

### Des places en filières sélectives pour les élèves méritants

Sur la base de leurs résultats au baccalauréat, les meilleurs élèves de chaque lycée se voient proposer des places en filières sélectives publiques (classes préparatoires aux grandes écoles, sections de technicien supérieur, instituts universitaires de technologie, instituts d'études politiques...). Le pourcentage d'élèves bénéficiant de ce droit d'accès, **fixé chaque année par décret, concernera 10 % des meilleurs bacheliers en 2016.**

**L'admission des 10 % meilleurs bacheliers concernera aussi les filières sélectives publiques que sont les diplômes des métiers d'arts (DMA), diplômes de technicien supérieur (DTS), diplômes de comptabilité et gestion (DCG), mises à niveau (MAN) et mises à niveau en arts appliqué (MANAA) qui étaient auparavant exclus des formations susceptibles de les accueillir.**



## Le dispositif de lutte contre la fraude

---

Les dispositifs relatifs à la sécurité des épreuves et de la session sont reconduits à l'identique, avec une attention accrue sur les objets connectés.

Depuis 2013, toutes les académies sont équipées de détecteurs de téléphones portables dont le nombre et l'emplacement sont confidentiels. Les recteurs répartissent ces appareils de façon aléatoire et veillent à les faire circuler entre les centres d'examen, tout au long des épreuves. Une vigilance particulière sera portée sur tous les objets connectés, en particulier, les montres. Pour faciliter la mise en œuvre de cette consigne, il est recommandé que les salles d'examen des épreuves écrites disposent, dans la mesure du possible, d'une horloge.

Ce dispositif a pour but de lutter préventivement contre l'utilisation frauduleuse des nouvelles technologies.

Par ailleurs, tous les candidats sont informés des consignes à respecter et des sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude, grâce à une notice d'information affichée à la porte de chaque salle d'examen et lue lors de la première épreuve écrite de la session.

Constitue une fraude :

- toute communication entre les candidats pendant les épreuves ;
- toute utilisation d'informations, de documents ou de matériels non autorisés par le sujet ou la réglementation ;
- toute substitution de personne.

Tous les appareils non autorisés doivent être impérativement éteints, puis rangés dans le sac du candidat, les surveillants de salle doivent veiller à ce que les candidats ne puissent y avoir accès pendant la durée de l'épreuve. Sortir un téléphone de son sac peut déjà être interprété comme une tentative de fraude.

**Les sanctions encourues sont de deux ordres : administratives et/ou pénales.**

Les sanctions administratives encourues par les fraudeurs sont les suivantes (article D. 334-32 du Code de l'éducation) :

- le blâme ;
- la privation de toute mention portée sur le diplôme délivré au candidat admis ;
- l'interdiction de subir tout examen conduisant à l'obtention du baccalauréat pour une durée maximum de cinq ans ou d'un titre ou diplôme délivré par un établissement public dispensant des formations post-baccalauréat pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'interdiction n'excède pas deux ans ;
- l'interdiction de prendre toute inscription dans un établissement public dispensant des formations post-baccalauréat pour une durée maximum de cinq ans.

Le délit de fraude aux examens et concours est réprimé par le juge pénal (article L. 331-3 du Code de l'éducation) sur la base de la loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics.

## Les inscrits au baccalauréat session juin 2016

### EN BREF Évolution du nombre d'inscrits dans l'académie

(candidats scolaires et non scolaires)

**12 638** candidats  
scolaires et non  
scolaires  
**+ 391** candidats  
**+ 3,2 %**

Ministère de l'Éducation nationale

- augmentation des candidats scolaires et des non-scolaires ;
- le bac général et le bac professionnel marquent des évolutions positives ;
- diminution des inscrits au bac technologique.

Pour le bac professionnel :

- augmentation des inscrits de la filière service ;
- stabilité des inscrits de la filière production ;

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

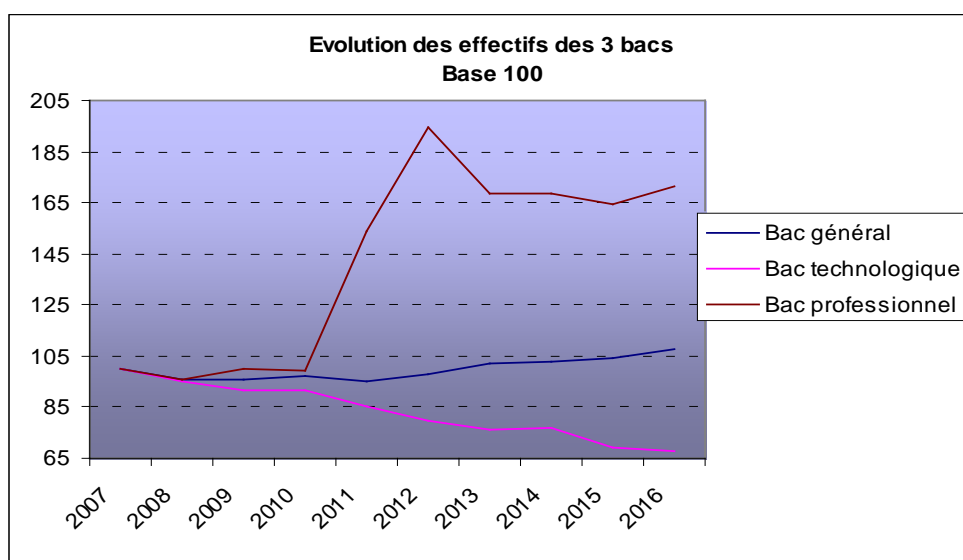
- Stabilité du nombre de candidats scolaires et non-scolaires ;
- pas de candidats scolaires au bac technologique cette année.

### Candidats scolaires relevant du ministère de l'Éducation nationale

**10 740** candidats  
scolaires Éducation  
nationale  
**+ 258** candidats  
**+ 2,5 %**

Avec **10 740** candidats sous statut scolaire, l'académie de Besançon enregistre une augmentation de + 2,5 % des inscrits présentant un baccalauréat du ministère de l'Éducation nationale pour la session 2016. Cette évolution intervient après une baisse de - 4,3 % des inscrits à la session 2015.

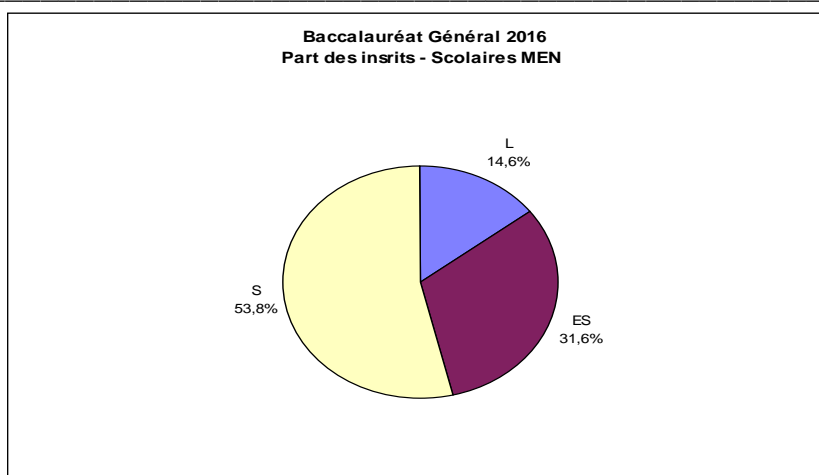
En valeur absolue, cette évolution représente, cette année, un gain de 258 candidats.



Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

# Les inscrits au baccalauréat général

Candidats scolaires - ministère de l'Éducation nationale



Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

## Effectifs détaillés des candidats au bac général

**5 865** candidats  
au bac général  
↗ + 175 candidats  
↗ + 3,1 %

Série bac	Spécialité	Libellé option	25	39	70	90	Total	
L		Droit et grands enjeux du monde contemporain	58	13	17	36	124	
		Langue vivante 3	27	12	8	5	52	
		Latin	1	10			11	
		Grec		2			2	
		LV1 approfondie	134	60	121	48	363	
		LV2 étrangère approfondie	22	5	6	6	39	
		Mathématiques	30	21	16	3	70	
		<b>Total</b>			<b>272</b>	<b>123</b>	<b>168</b>	<b>98</b>
	Arts	Arts plastiques	33	52	14	10	109	
		Cinéma-audiovisuel	16		10	20	46	
Danse		3				3		
Histoire des arts		3				3		
Musique		6	8		4	18		
Théâtre		11	7			18		
<b>Total Arts</b>			<b>72</b>	<b>67</b>	<b>24</b>	<b>34</b>	<b>197</b>	
<b>Total L</b>			<b>344</b>	<b>190</b>	<b>192</b>	<b>132</b>	<b>858</b>	
			↗ + 74 candidats (+ 9,4 %)					
ES		Économie approfondie	131	68	40	53	292	
		Mathématiques	298	147	152	84	681	
		Sciences sociales & politiques	390	227	127	136	880	
<b>Total</b>			<b>819</b>	<b>442</b>	<b>319</b>	<b>273</b>	<b>1 853</b>	
<b>Total ES</b>			<b>819</b>	<b>442</b>	<b>319</b>	<b>273</b>	<b>1 853</b>	
			↗ + 126 candidats (+ 7,3 %)					
S	EAT	Écologie et agronomie du territoire	21	25	17		63	
		<b>Total EAT</b>		<b>21</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>63</b>	
	SCI	Informatique & sciences du numérique	17	21	12	16	66	
		Mathématiques	48	18	14	5	85	
		Physique-chimie	25	24	12	3	64	
		Sciences de l'ingénieur	79	21	8	3	111	
	<b>Total SCI</b>		<b>169</b>	<b>84</b>	<b>46</b>	<b>27</b>	<b>326</b>	
	SVT	Informatique & sciences du numérique	116	20	7	28	171	
		Mathématiques	293	197	103	70	663	
		Physique-chimie	285	131	119	119	654	
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		702	198	191	186	1 277		
<b>Total SVT</b>		<b>1 396</b>	<b>546</b>	<b>420</b>	<b>403</b>	<b>2 765</b>		
<b>Total S</b>			<b>1 586</b>	<b>655</b>	<b>483</b>	<b>430</b>	<b>3 154</b>	
			↗ - 25 candidats (- 0,8 %)					
<b>Total</b>			<b>2 749</b>	<b>1 287</b>	<b>994</b>	<b>835</b>	<b>5 865</b>	
			↗ + 175 candidats (+ 3,1 %)					

L : littéraire  
ES : économique et social  
S : scientifique  
EAT : écologie et agronomie du territoire  
SCI : sciences de l'ingénieur  
SVT : sciences de la vie et de la Terre

## Bac général

En 2016, les inscriptions au baccalauréat général font un bond avec 175 candidats supplémentaires, toutes séries confondues, ce qui représente +3,1 %. Le nombre d'inscrits s'établit à 5 865.

### Série Littéraire (L)

**858 candidats en L**  
↗ + 74 candidats  
↗ + 9,4 %

Pour la 2<sup>de</sup> année successive, la série L enregistre une hausse des inscriptions : + 18 en 2015, + 74 cette session. Cela représente une augmentation de 9,4 % de ses effectifs. Ils sont au nombre de 858 inscrits.

### Série Économique et sociale (ES)

**1 853 candidats en ES**  
↗ + 126 candidats  
↗ + 7,3 %

La filière ES qui a connu un recul de ses inscriptions en 2015 (-139), connaît une hausse de 7,3 % avec 126 candidats en plus.

La série ES dont le taux de passage de la 2<sup>de</sup> vers la 1<sup>re</sup> a gagné 0,8 point à la rentrée 2014, enregistre un regain d'attractivité en 2015 avec +1,4 point, soit 199 élèves supplémentaires.

À cette session, ce sont 1 853 candidats qui se présenteront aux épreuves du bac ES.

### Série Scientifique (S)

**3 154 candidats en S**  
↘ - 25 candidats  
↘ - 0,8 %

Après à un gain de 199 candidats à la dernière session, la série S perd 25 candidats cette année.

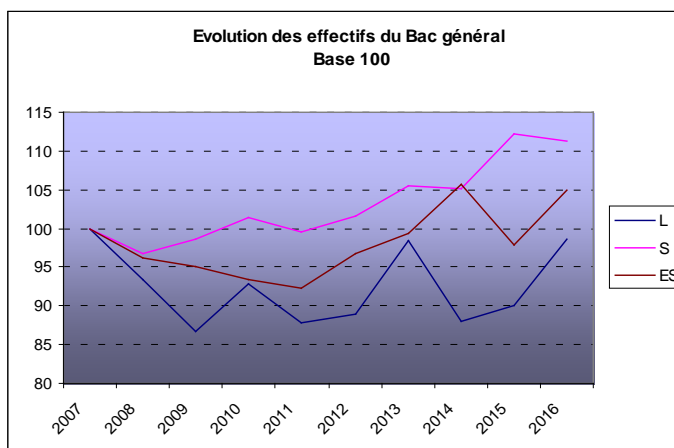
Les filières du bac S sont celles qui attirent le plus de candidats avec 53,8 %, en hausse constante depuis 10 ans.

La série S qui a enregistré une baisse de son taux de passage de 1,4 point de la 2<sup>de</sup> vers la 1<sup>re</sup> à la rentrée 2014 se stabilise en 2015.

Elle est celle qui attire la plus forte proportion des élèves de 2<sup>de</sup> vers la 1<sup>re</sup> avec 40,9 %, 153 lycéens originaires de 2<sup>de</sup> supplémentaires, ont choisi d'intégrer une filière scientifique.

### Taux de réussite à la session 2015 (candidats scolaires) : 92,6 %

- Économique et sociale : 91,5 %
- Littéraire : 92,3 %
- Scientifique : 93,3 %

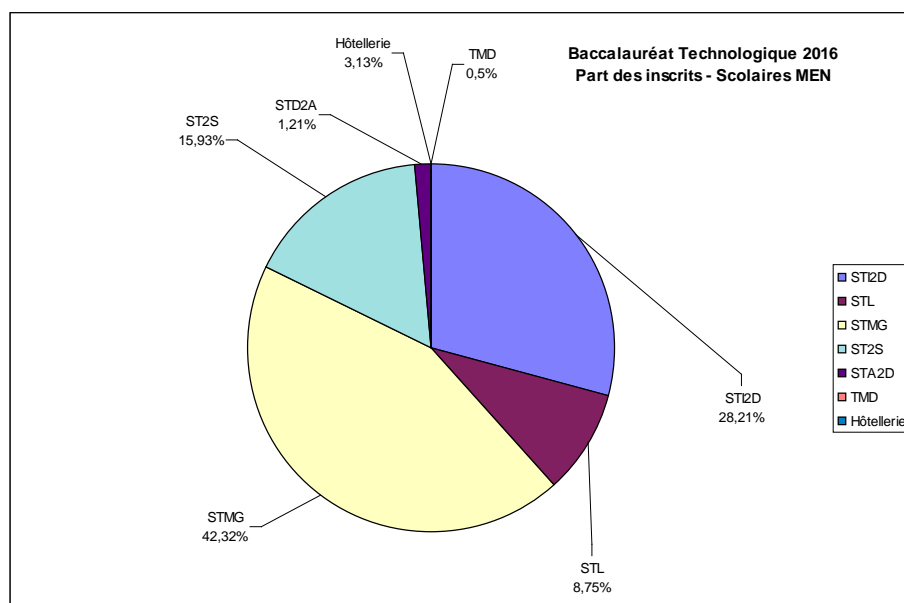


Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

## Les inscrits au baccalauréat technologique

Candidats scolaires – ministère de l'Éducation nationale

**1 978** candidats au bac  
technologique  
↘ - 38 candidats  
↘ - 1,9 %



Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

### Effectifs détaillés des candidats au bac technologique

**HOT** : hôtellerie

**ST2S** : sciences et technologies  
de la santé et du social

**STD2A** : sciences et technologies  
industrielles arts appliqués

**STI2D** : sciences et technologies  
de l'industrie et du développement  
durable

**STL** : sciences et technologies de  
laboratoire

**STMG** : sciences et technologies  
du management et de la gestion

**TMD** : techniques de la musique et  
de la danse

Série BAC	Libellé spécialité	25	39	70	90	Total
<b>Hôtellerie</b>		↘ - 8 candidats (- 11,4 %)				<b>62</b>
<b>ST2S</b>		↘ - 12 candidats (- 3,7 %)				<b>315</b>
<b>STD2A</b>		↗ + 3 candidats (+ 14,3 %)				<b>24</b>
<b>STI2D</b>	Architecture et construction	10	25	19		54
	Énergies et environnement	38	25	28	17	108
	Innovation techno. & éco-conception	130	55	37	18	240
	Système d'information & numérique	72	20	27	37	156
<b>Total STI2D</b>		↗ + 8 candidats (+ 1,5 %)				<b>558</b>
<b>STL</b>	Biotechnologies	25	13	21	30	89
	Sc. physiques & chimiques en labo.	26	30		28	84
<b>Total STL</b>		↘ - 11 candidats (- 6 %)				<b>173</b>
<b>STMG</b>	Gestion & finance	90	31	44	5	170
	Mercatique (marketing)	201	60	44	74	379
	Ressources humaines - communication	99	53	65	58	275
	Système d'information de gestion	8	5			13
<b>Total STMG</b>		↘ - 19 candidats (- 2,2 %)				<b>837</b>
<b>TMD</b>	Danse	1				1
	Musique	8				8
<b>Total TMD</b>		↗ + 1 candidat (+ 12,5 %)				<b>9</b>
<b>Total</b>		↘ - 38 candidats (-1,9 %)				<b>1 978</b>

## Bac technologique

Suite à une chute de 220 candidats en 2015 le bac technologique perd encore cette année 38 candidats, soit 1,9 % en moins. Ils sont 1 978 jeunes à avoir choisi la voie technologique.

### Série Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

**558 candidats en STI2D**  
↗ + 8 candidats  
↗ + 1,5 %

Après la forte augmentation de 11,4 % enregistrée par la série STI2D en 2014, les inscriptions restent stables, avec + 4 candidats en 2015 et + 8 en 2016. Au total : 558 candidats.

### Série Sciences et technologies de laboratoire (STL)

**173 candidats en STL**  
↘ - 11 candidats  
↘ - 6 %

Après une constance de ses effectifs pendant les deux dernières années, la série STL perd 6 % de ses effectifs. En valeur absolue, cela représente -11 candidats. Cette année, ce sont 173 candidats qui se présenteront aux épreuves de ce diplôme.

### Série Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

**873 candidats en STMG**  
↘ - 19 candidats  
↘ - 2,2 %

Comme les autres années, la série STMG est celle qui attire le plus de candidats avec 837 inscrits, représentant 42,3 % des parts du bac technologique. Cependant, alors qu'elle a perdu 140 candidats en 2015, elle enregistre encore une baisse de 19 inscriptions à cette session. Cela représente une perte de 2,2 %. À la rentrée 2015, le taux de passage de la 2<sup>de</sup> vers la 1<sup>re</sup> reste stable avec 10,2 % (-0,1 point).

### Les autres séries technologiques

Comme à la session 2015, les quatre autres séries perdent encore des candidats cette année. Ce sont **16** inscriptions de moins par rapport à la session précédente soit un total de **410** candidats.

**24 candidats en STD2A**  
↗ +3 candidats

Le bac Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) qui a perdu 3 candidats en 2015 compte 3 candidats supplémentaires à cette session, soit 24 inscrits.

**315 candidats en ST2S**  
↘ - 12 candidats  
↘ - 3,7 %

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la série Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) enregistre une baisse de ses effectifs. Après -20 en 2014, -76 en 2015, ce sont 12 jeunes en moins qui se présenteront au bac ST2S cette année, soit une baisse de -3,7 % et un total de 315 inscrits pour cette série.

**9 candidats en TMD**  
↗ + 1 candidat

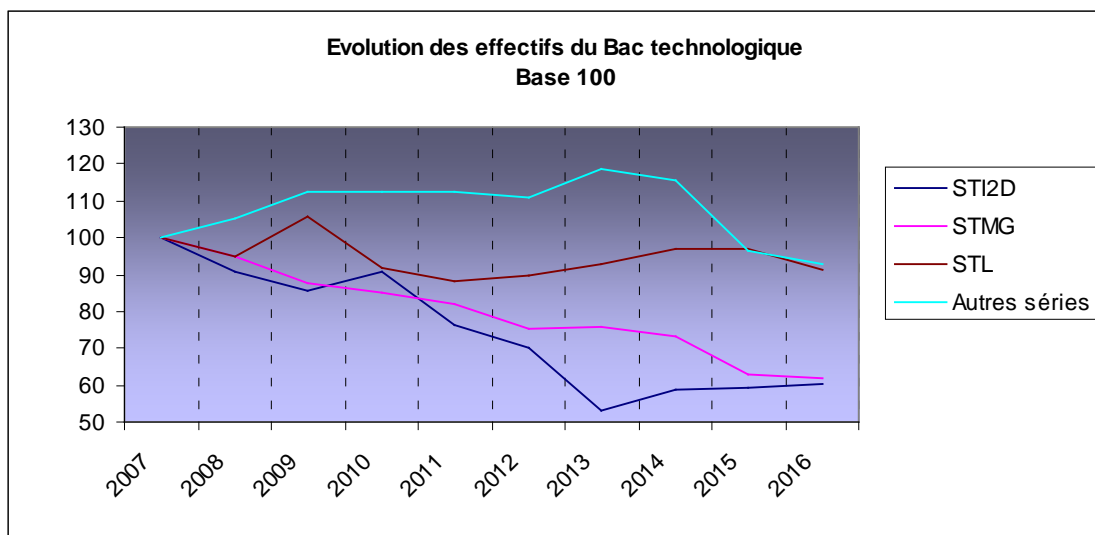
En 2016, ce sont 9 candidats qui se présenteront aux épreuves de la série Techniques de la musique et de la danse (TMD) soit 1 inscription supplémentaire.

**62 candidats en Hôtellerie**  
↘ - 8 candidats  
↘ - 11,4 %

La série Hôtellerie (HOT) quant à elle, perd 8 candidats passant ainsi de 70 à 62 inscriptions, soit une baisse de -11,4 %.

## Taux de réussite à la session 2015 (candidats scolaires) : 93,4 %

- Hôtellerie : 97,1 %
- Sciences des technologies de laboratoires : 94,5 %
- Sciences des technologies du management et de la gestion : 91,6 %
- Sciences et technologie de la santé et du social : 95,7 %
- Sciences et technologies des industries du développement durable : 93,7 %
- Sciences technologiques design des arts appliqués : 100 %
- Technique de la musique et de la danse : 100 %

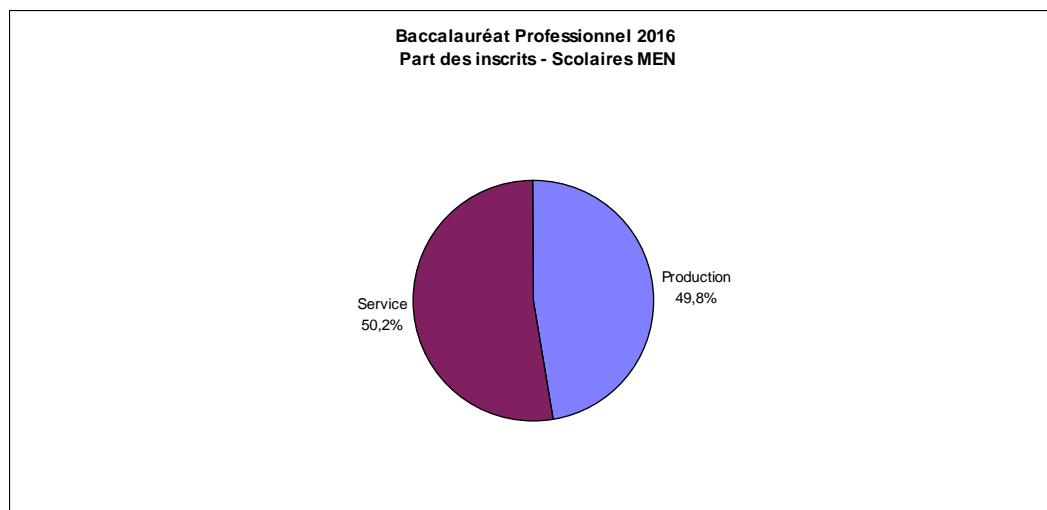


Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

## Les inscrits au baccalauréat professionnel

Candidats scolaires – ministère de l'Éducation nationale

**2 897** candidats au bac  
professionnel  
↗ + 121 candidats  
↗ + 4,4 %



Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

### Effectifs détaillés des candidats au bac professionnel

**Production :**  
**1 380** candidats  
↘ - 2 candidats  
↘ - 0,1 %

Prod/Serv	Libellé Spécialité	25	39	70	90	Total
Production	Agencement espace architectural	30				30
	Aménagement et finition du bâtiment			6		6
	Construction des carrosseries	3				3
	Cuisine	49	29	31		109
	Electrotechnique : énergie équipements communicants	69	56	36	29	190
	Intervention sur le patrimoine-bâtiment option A		4			4
	Intervention sur le patrimoine-bâtiment option C		8			8
	Maintenance des équipements industriels	40	40	23	12	115
	Maintenance des véhicules et automobiles : motocycles	5		18		23
	Maintenance des véhicules et automobiles : véhicules industriels	6				6
	Maintenance des véhicules et automobiles : voitures particuliers	31		52		83
	Métiers de la mode-vêtement		17		20	37
	Métiers du cuir option : maroquinerie	13				13
	Métiers du pressing et blanchisserie	11				11
	Microtechniques	71	21			92
	Plastiques et composites	8		6		14
	Procédés chimie, eau & pap, cartons		13			13
	Productique mécanique : décolletage	7				7
	Réparation des carrosseries	17		14		31
	Systèmes électroniques numériques	65	34	20	44	163
	Technicien d'usinage	34	12	22	19	87
	Technicien en bâtiment : organisation et réalisation de gros œuvres	8				8
	Technicien en chaudronnerie industriel		18	10	13	41
	Technicien en installation des systèmes En&Cl		21	11		32
	Technicien en maintenance des systèmes En&Cl	14		12		26
	Technicien outilleur	4				4
	Technicien-constructeur bois		41			41
	Technicien-Géomètre-Topographe	9				9
	Technicien-menuisier agenceur	41	14	14		69
	Techniques du froid et conditionnement d'air		8	11		19
	Techniques et études du bâtiment : option A	12				12
	Techniques et études du bâtiment : option B	13	15			28
	Techniques et fabrication de bois et matériaux associés		23			23
Travaux publics	23				23	
<b>Total Production</b>		<b>583</b>	<b>374</b>	<b>286</b>	<b>137</b>	<b>1 380</b>



**Services :**  
**1 517 candidats**  
 ↗ + 123 candidats  
 ↗ + 8,8 %

Service	Acc. Soins-s. Pers opt. à domicile					12				12
	Acc. Soins-s. Pers opt. en structure	138	95	48	38					319
	Accueil-Relation clients et usagers	34	6	29	7					76
	Commerce	104	65	57	89					315
	Commerce services en restauration	43	28	25						96
	Conducteur des transports routier-marchandise					49				49
	Esthétique/cosmétique-parfumerie	12	18							30
	Gestion - Administration	132	92	76	63					363
	Hygiène et environnement	17								17
	Logistique								20	20
	Optique-lunetterie			38						38
	Sécurité-Prévention	63								63
	Services, proximité et vie locale	27								27
	Vente	31	25	25	11					92
<b>Total Service</b>		<b>601</b>	<b>367</b>	<b>321</b>	<b>228</b>					<b>1 517</b>
<b>Total général</b>		<b>1 184</b>	<b>741</b>	<b>607</b>	<b>365</b>					<b>2 897</b>

## Bac professionnel

Depuis 2011, année de la réforme du bac professionnel, l'évolution de celui-ci se fait en dents de scie.

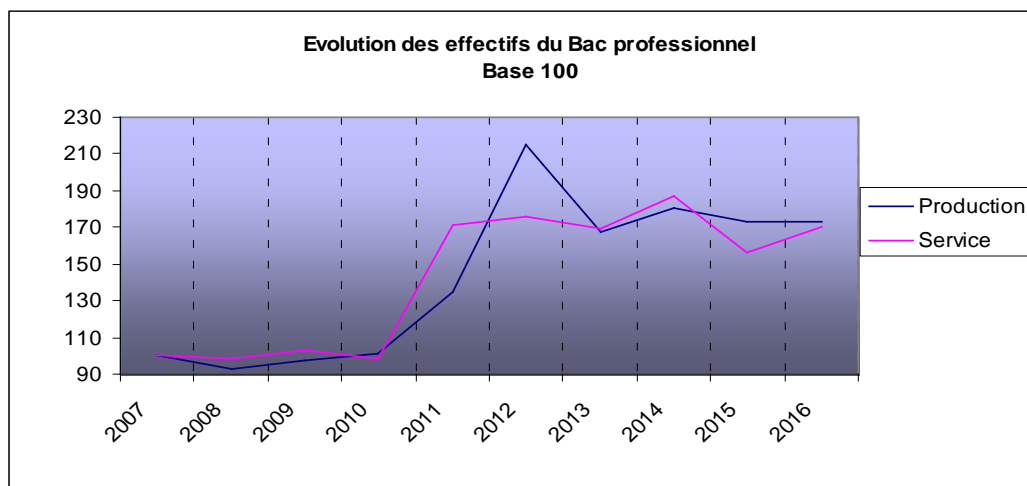
Rappelons que cette année, le bac professionnel a fêté ses 30 ans. Il est devenu le premier diplôme de formation professionnelle initiale préparé en alternance (école-entreprise) sous statut scolaire.

Après avoir perdu 328 inscrits à la session 2015, il gagne cette année 121 candidats, soit une hausse de 4,4 %. Cette augmentation porte uniquement sur la filière « service » qui gagne 123 candidats (+ 8,8 %).

Les effectifs du domaine « production », quant à eux, restent stables avec 1 380 candidats (- 2 inscrits) par rapport à 2015.

### Taux de réussite à la session 2015 : 81,4 %

- **Production : 79,4 %**
- **Service : 83,3 %**



Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

## Les inscrits au bac de l'agriculture et non scolaires

---

### Baccalauréat de l'agriculture

Avec 8 inscrits en moins, les scolaires de l'Agriculture, qui sont au nombre de 911 restent plutôt stables : 172 pour le bac technologique et 739 pour le bac professionnel.

**911 candidats**  
 ↘ - 8 candidats  
 ↘ - 0,9 %

Ainsi, le bac technologique gagne 14 candidats et le bac professionnel enregistre un recul de ses effectifs de 22 candidats soit - 2,9 %.

La série Écologie et agronomie du territoire (EAT) du bac scientifique reste stable avec - 3 inscrits. Elle présente 63 candidats.

### Non scolaires au baccalauréat de l'Éducation nationale

À cette session les candidats non scolaires marquent une évolution positive, contrairement aux deux années précédentes. Ils sont au nombre de 820 contre 677 en 2015 soit + 21,1 %.

**820 candidats non scolaires**  
 ↗ + 143 candidats  
 ↗ + 21,1 %

Le bac général est celui qui enregistre le plus d'inscriptions avec 273 candidats contre 109 en 2015.

Le bac technologique reste stable avec 2 inscriptions supplémentaires. Quant au bac professionnel, ses effectifs baissent de 23 jeunes, soit - 4,5 %.

### Non scolaires au baccalauréat de l'agriculture

Les candidats non scolaires du ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), restent stables avec - 2 candidats cette année.

**167 candidats**  
 ↘ - 2 candidats  
 ↘ - 1,2 %

Ils seront 167 candidats à se présenter aux épreuves du bac professionnel.

Aucun candidat ne présente le bac technologique cette année.

#### Sources :

- Chiffres de février 2016
- OCEAN : Organisation des Concours et des Examens Académique et Nationaux  
Logiciel de gestion des examens et concours

## La consultation des copies par les candidats

---

### Baccalauréat général, technologique et professionnel

#### COMMUNICATION DES COPIES

Cette communication aura lieu jusqu'au 10 juillet 2016 dans le centre de délibération, **sur rendez-vous**, pour toute **réclamation individuelle** formulée par le candidat concerné. Ce mode de communication est à privilégier.

Après cette date, le candidat (s'il est majeur ou ses représentants légaux s'il est mineur) pourra obtenir une reproduction de ses copies. Un formulaire de demande, à utiliser exclusivement, est à disposition des candidats sur le site académique du rectorat <http://www.ac-besancon.fr/> rubrique *examens et concours*.

La transmission des copies peut être effectuée gratuitement par courrier électronique ou avec paiement par voie postale. Dans le cas d'un envoi postal le candidat s'engage à régler dès réception des photocopies de copies, le coût total des frais, soit 0,18 euro par page + les frais d'envoi. En raison de l'afflux des demandes, de l'organisation des épreuves de remplacement, la communication des copies interviendra au plus tôt au début du mois d'octobre.

Rectorat de l'académie de Besançon  
10 rue de la Convention  
25 030 Besançon cedex  
03 81 65 47 00

**Contact presse**

Mathilde Buttefey  
Communication  
Rectorat  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon Cedex  
Tél. 03 81 65 49 38  
06 76 62 69 81  
[mathilde.buttefey@ac-besancon.fr](mailto:mathilde.buttefey@ac-besancon.fr)